



Distr.: Générale
23 avril 2007

Français
Original: Anglais

Conseil du développement industriel
Trente-troisième session
Vienne, 25-27 juin 2007
Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire

Comité des programmes et des budgets
Vingt-troisième session
Vienne, 2-4 mai 2007
Point 4 de l'ordre du jour provisoire

Situation financière de l'ONUDI

Rapport du Directeur général

Le présent document rend compte de la situation financière de l'ONUDI au
31 mars 2007

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Aperçu général	1	2
II. Budget ordinaire et budget opérationnel de l'exercice 2006-2007	2-8	3
III. Contributions	9-10	4
IV. Exercice du droit de vote	11-12	5
V. Suite donnée aux recommandations du groupe de discussion sur le versement des quotes-parts dans les délais	13-16	5
VI. Soldes inutilisés des crédits ouverts et intérêts en sus des intérêts créditeurs prévus dans le budget	17-18	7
VII. Mesures à prendre par le Comité	19	7
Annexe État des contributions au budget ordinaire		8

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.



I. Aperçu général

1. La situation financière au 31 mars 2007 peut, dans ses grandes lignes, se résumer comme suit:

a) Les dépenses nettes engagées au titre du budget ordinaire pour la première année de l'exercice biennal 2006-2007 se montent à 60,1 millions d'euros, soit 81,8 % du montant net des prévisions de dépenses approuvées pour cette année. Au 31 mars 2007, un montant de 82,9 millions d'euros avait été engagé, soit 53,8 % des crédits ouverts pour l'exercice;

b) Les dépenses engagées en 2006 au titre du budget opérationnel se montent à 7,8 millions d'euros. Les remboursements au titre des dépenses d'appui et les autres recettes se chiffrent pour cette même année à 9 millions d'euros; le montant de la réserve opérationnelle a donc augmenté, passant de 5,1 millions d'euros au 1^{er} janvier 2006 à 6,8 millions d'euros au 31 décembre 2006; Au premier trimestre 2007, on a enregistré des recettes au titre du remboursement des dépenses d'appui se chiffrant à 2 millions d'euros et des dépenses d'un montant de 1,9 million d'euros;

c) Les dépenses engagées au titre de la gestion des bâtiments en 2006 se montent à 17,4 millions d'euros;

d) Le montant des ressources de trésorerie au titre du budget ordinaire (y compris le Fonds de roulement) s'établit à 59,1 millions d'euros, contre 53,3 millions d'euros au 30 mars 2006 et 50,6 millions d'euros au 31 mars 2005;

e) Le taux de recouvrement des contributions pour 2007 est de 40,8 %, contre 51 % en 2006 et 58,6 % en 2005; cependant, quelques gros contributeurs devraient verser leur quote-part dans les prochains mois;

f) Le taux de recouvrement des arriérés de contribution des années antérieures par rapport aux contributions de l'année en cours est de 1,3 %, contre 0,9 % au 31 mars 2006 et 2,3 % au 31 mars 2005;

g) Le montant des contributions non acquittées se chiffre à 162,6 millions d'euros, dont 69,2 millions d'euros dus par les États-Unis d'Amérique et 2,1 millions d'euros dus par l'ex-Yougoslavie (voir l'annexe), contre 156,2 millions d'euros au 31 mars 2006 et 145,2 millions d'euros au 31 mars 2005;

h) Le solde du Fonds de roulement s'établit à 7 423 030 euros, mais au 31 mars 2007, un montant de 7 328 euros n'y avait pas encore été versé;

i) La Conférence générale a approuvé les prévisions additionnelles pour l'exercice biennal 2004-2005 concernant le renforcement des mesures de sécurité (GC.11/Dec.15) à hauteur de 2 585 160 euros, dont 141 431 restent à recouvrer au 31 mars 2007;

j) Le montant du solde inutilisé des crédits ouverts, qui s'établit à 1 719 678, a été déduit des quotes-parts de 2007 des États Membres remplissant les conditions voulues;

k) Des informations à jour sur l'état des contributions et l'exercice du droit de vote au 27 avril 2007 seront données dans un document de séance.

II. Budget ordinaire et budget opérationnel de l'exercice 2006-2007

Budget ordinaire

2. Au cours de la première année de l'exercice biennal, l'exécution du programme et des budgets approuvés s'est déroulée comme prévu. Compte tenu du taux de recouvrement des contributions escompté pour l'année en cours (92 %) et de la bonne situation de trésorerie de l'Organisation en début d'exercice, il a été décidé, pour 2006, de n'allouer en moyenne qu'environ 98 % du montant brut initial des prévisions de dépenses, y compris en ce qui concerne la part de l'ONUDI dans le Service des bâtiments. Hormis pour le Programme ordinaire de coopération technique et les ressources spéciales pour l'Afrique, une réduction des allocations a été approuvée pour certains objets de dépense. Les dépenses de personnel, les coûts indirects, les dépenses de fonctionnement du Siège ont été approuvées à 100 %.

3. Au 31 décembre 2006, les dépenses nettes engagées au titre du budget ordinaire se chiffraient à 60,1 millions d'euros, soit 81,8 % du montant net des prévisions de dépenses approuvées pour 2006. Pour la première année de l'exercice précédent (2004), le taux d'exécution était légèrement plus faible (81,1 %).

4. Le montant des dépenses engagées en 2006 s'explique essentiellement par le nombre important de postes vacants provenant de l'exercice précédent. Bien que des efforts structurés aient été entrepris dès juin 2006 pour recruter du personnel, les incidences financières ne seront perceptibles qu'à un stade ultérieur.

5. Au 31 mars 2007, les allocations de crédits pour l'ensemble de l'exercice biennal se montaient à 141,7 millions d'euros, soit 92 % du montant brut des prévisions de dépenses; à cette même date, les dépenses engagées s'établissaient à 82,9 millions d'euros, soit 53,8 % du budget approuvé, contre 54 % au 31 mars 2005.

Budget opérationnel

6. Dans le budget opérationnel, le montant total des recettes, la plupart étant versées au titre du remboursement des dépenses d'appui aux programmes, s'élevait à 9 millions d'euros pour 2006. Les dépenses ont atteint 7,8 millions d'euros, d'où un excédent des recettes par rapport aux dépenses de 1,2 million d'euros. Les économies sur l'annulation d'engagements se rapportant à l'exercice précédent ont permis d'accroître encore l'excédent des recettes sur les dépenses de 0,5 million d'euros, l'excédent net pour la période atteignant ainsi 1,7 millions d'euros. Le solde de clôture du compte spécial pour les dépenses d'appui aux programmes était donc de 6,8 millions d'euros, alors que le solde d'ouverture se montait à 5,1 millions d'euros. Conformément à la décision IDB.30/Dec.2, la dotation de la réserve opérationnelle a été ajustée à 3,03 millions d'euros, soit 15 % des prévisions de dépenses au titre du budget opérationnel de l'exercice biennal 2006-2007.

7. Les dépenses relatives à l'exécution des activités de coopération technique pour 2006 se montent à 113,7 millions de dollars; soit une hausse de 14,9 millions de dollars. Elles ont légèrement augmenté de 0,8 million de dollars par rapport

à 2005, année pour laquelle elles se chiffraient à 112,9 millions de dollars; ceci est essentiellement le résultat de l'augmentation des dépenses au titre des fonds d'affectation spéciale et du Protocole de Montréal.

Gestion des bâtiments

8. Le budget du Service des bâtiments est exécuté conformément au programme de travail. Les dépenses pour 2006 se montaient à 17,4 millions d'euros, ce chiffre demeurant inchangé par rapport à 2004, la première année de l'exercice biennal précédent. Au 31 mars 2007, les dépenses engagées se montaient à 27,5 millions d'euros.

III. Contributions

A. Recouvrement

9. Au total, 43 États Membres, dont 5 font partie des pays les moins avancés (PMA), ont acquitté l'intégralité de leurs contributions; 49 autres, dont 10 PMA, ont effectué des versements partiels et/ou vu leur quote-part pour 2007 ajustée à hauteur de leur part des soldes inutilisés. Les contributions recouvrées pour la période allant de janvier à mars 2007, ventilées par listes d'États, sont récapitulées au tableau 1.

Tableau 1

Recouvrement des contributions, janvier-mars 2007

(En millions d'euros)

Liste d'États*	Années en cours	Années antérieures	Total
A	2,74	0,56	3,30
B	25,56	0,00	25,56
C	0,23	0,16	0,39
D	2,22	0,24	2,46
Autres	0,00	0,01	0,01
États-Unis d'Amérique	0,00	0,03	0,03
ex-Yougoslavie	0,00	0,00	0,00
Total	30,75	1,00	31,75

* Voir le document GC.11/14.

B. Contributions non acquittées

12. L'état détaillé des contributions non acquittées au 31 mars 2007 est récapitulé à l'annexe du présent document. Le tableau 2 présente les quotes-parts et les contributions non acquittées à cette date, ventilés par listes d'États.

Tableau 2
Quotes-parts et contributions impayées au 31 mars 2007

Liste d'États *	Quotes-parts (en %)	Millions d'euros		Total
		Années en cours	Années antérieures	
A	11,611	6,01	5,57	11,58
B	77,360	32,77	0,00	32,77
C	7,770	5,62	32,79	38,41
D	3,251	0,23	8,00	8,23
Autres	0,008	0,01	0,36	0,37
Total partiel	100,000	44,64	46,72	91,36
États-Unis d'Amérique		0,00	69,16	69,16
ex-Yougoslavie		0,00	2,08	2,08
Total	100	44,64	117,96	162,60

* Voir le document GC.11/14.

IV. Exercice du droit de vote

11. Comme indiqué à l'annexe du présent document, au 31 mars 2007, 43 États Membres étaient suspendus de l'exercice du droit de vote (soit le plus petit nombre depuis 1994), conformément à l'Article 5.2 de l'Acte constitutif et à l'alinéa b) de l'article 5.5 du règlement financier (voir tableau 3).

Tableau 3
Suspension de l'exercice du droit de vote au 31 mars 2007

Organe	États Membres suspendus		
	2007	2006	2005
Conférence générale	43	48	48
Conseil du développement industriel	3	4	3
Comité des programmes et des budgets	0	1	1

12. Afin de recouvrer leur droit de vote pour le reste de l'année 2007, ces États Membres doivent verser l'intégralité de leurs contributions pour 2004 et les années antérieures, y compris les avances au Fonds de roulement, et effectuer des versements partiels pour 2005, soit un montant total minimum de 33 573 540 euros.

V. Suite donnée aux recommandations du groupe de discussion sur le versement des quotes-parts dans les délais

13. Le tableau 4 récapitule l'état de l'exécution des plans de paiement que les États Membres ont conclu en vue du règlement de leurs arriérés de contributions. Des négociations sont actuellement en cours avec un certain nombre d'États Membres, en particulier avec le Brésil, le Costa Rica, la Géorgie, le Nicaragua et la République de Moldova. La République démocratique du Congo a signé un plan de paiement le 12 décembre 2005; cependant, comme aucun paiement n'a été reçu à ce

jour, ce plan n'est pas effectif. Les autres États Membres ayant des arriérés de contributions sont encouragés à envisager de présenter des plans de paiement afin de les réduire progressivement. Le Secrétariat note avec satisfaction les efforts considérables déployés par tous les États Membres qui ont respecté leurs engagements et obligations énoncés dans leur plan de paiement.

Tableau 4
État des plans de paiement au 31 mars 2007
(Montants en euros)

<i>État Membre</i>	<i>Montant total des arriérés faisant l'objet du plan*</i>	<i>Montants reçus ou dus en 2007</i>	<i>Montant restant à acquitter au 31 mars 2007</i>	<i>Durée (en années)</i>	<i>Date de la tranche due en 2007</i>	<i>Tranche due</i>	<i>Versement effectué ou dû en 2007</i>
Afghanistan	90 615	19 799	17 980	5	février	quatrième	février
Azerbaïdjan	1 269 247	132 024	634 622	10	mai	cinquième	février
Burundi	68 561	15 840	62 760	5	décembre	deuxième	programmé
Guinée équatoriale**	136 070	68 035	4 699	3	décembre	troisième cinquième	février
Lituanie	434 241	110 266	110 266	5	décembre	et dernière	programmé
Ukraine	9 711 236	1 013 695	3 929 752	10	octobre	septième	programmé
Total	11 709 970	1 359 659	4 760 079				

* Montant total des arriérés au moment de la signature du plan, hors contributions de l'année en cours.

** La Guinée équatoriale a versé cette année un montant forfaitaire de 68 035 euros, réduisant le montant restant à acquitter à 4 699 euros.

Mesures d'incitation et de contre-incitation

14. Aucun fait nouveau n'est intervenu à ce sujet depuis l'établissement du document GC.11/13. Le Comité des contributions de l'Organisation des Nations Unies n'a reçu jusqu'à présent aucune directive de l'Assemblée générale à ce sujet.

Arriérés dus par d'anciens États Membres

15. Les États-Unis doivent à l'Organisation les montants suivants:

Contributions pour la période 1994-1996	€69 155 281
Impôts sur le revenu (au titre de l'accord relatif au remboursement des impôts)	€955 784
Total	€70 111 065

Le Secrétariat s'efforce d'obtenir, auprès du Représentant permanent des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne, le versement de ces arriérés.

16. Les arriérés de contribution de l'ex-Yougoslavie pour la période 1990-2001 se montent à 2 081 599 euros. Comme indiqué dans de précédents documents destinés

aux organes directeurs, on attend une décision de l'Assemblée générale pour apporter une solution à cette question à l'échelle du système.

VI. Soldes inutilisés des crédits ouverts et intérêts en sus des intérêts créditeurs prévus dans le budget

17. Montants reversés aux États Membres au 1^{er} janvier 2007: Le montant total du solde inutilisé des crédits ouverts pour les exercices 1992-1993 et de 1996 à 2003, qui s'établit à 1 719 678 euros, a été reversé, au prorata de leur quote-part, aux États Membres remplissant les conditions voulues en janvier 2007 (c'est-à-dire à ceux qui avaient versé l'intégralité de leur contribution pour l'exercice concerné) conformément aux alinéas b) et c) de l'article 4.2 du règlement financier.

18. Montants provisoires à reverser en janvier 2008: Au 31 mars 2007, le montant recouvré des soldes inutilisés des crédits ouverts et les intérêts perçus en sus des intérêts créditeurs prévus au budget, qui se chiffre à 4,9 millions d'euros, seront reversés aux États Membres remplissant les conditions voulues.

VII. Mesures à prendre par le Comité

19. Le Comité pourrait envisager de recommander au Conseil d'adopter le projet de décision suivant:

“Le Conseil du développement industriel:

a) Prend note des informations figurant dans le document IDB.33/7-PBC.23/7;

b) Prie instamment les États Membres et anciens États Membres qui n'ont pas encore réglé leurs contributions, y compris pour ce qui est des avances au Fonds de roulement et des arriérés d'années antérieures, de le faire sans retard;

c) Prie le Directeur général de poursuivre ses efforts, ainsi que ses contacts avec les États Membres, afin d'assurer le recouvrement des arriérés.”

Annexe

État des contributions au budget ordinaire

(En euros)

État au 31 mars 2007

<i>État Membre</i>	<i>Contributions non acquittées</i>	<i>Avances non versées au Fonds de roulement pour 2007</i>	<i>Montant total dû</i>	<i>Années</i>	<i>Droit de vote^a</i>	<i>Montant minimum à verser pour recouvrer le droit de vote</i>
Afghanistan	17 980	-	17 980	2002(p)-2007	Oui	Plan de paiement ^b
Afrique du Sud	-	-	-	-	Oui	
Albanie	10 504	-	10 504	2006(p)-2007	Oui	
Algérie	76 195	-	76 195	2007(p)	Oui	
Allemagne	4 652 723	-	4 652 723	2007(p)	Oui	
Angola	390	-	390	2007(p)	Oui	
Arabie saoudite	100	-	100	2007(p)	Oui	
Argentine	8 696 190	-	8 696 190	1999(p)-2007	Non	5 585 260
Arménie	913 268	-	913 268	1992(p)-2007	Non	906 810
Autriche	-	-	-	-	Oui	
Azerbaïdjan	634 622	-	634 622	1995(p)-2007	Oui	Plan de paiement ^b
Bahamas	11 394	-	11 394	2007(p)	Oui	
Bahreïn	102 483	59	102 542	2004(p)-2007	Non	17 710
Bangladesh	7 008	-	7 008	2007(p)	Oui	
Barbade	10 713	-	10 713	2007(p)	Oui	
Bélarus	-	-	-	-	Oui	
Belgique	1 100 939	-	1 100 939	2007(p)	Oui	
Belize	1 247	-	1 247	2006(p)-2007	Oui	
Bénin	3 997	-	3 997	2006(p)-2007	Oui	
Bhoutan	-	-	-	-	Oui	
Bolivie	35 654	-	35 654	2004(p)-2007	Non	7 840
Bosnie-Herzégovine	-	-	-	-	Oui	
Botswana	-	-	-	-	Oui	
Brésil	24 797 001	-	24 797 001	1995(p)-2007	Non	18 955 610
Bulgarie	-	-	-	-	Oui	
Burkina Faso	-	-	-	-	Oui	
Burundi	62 760	-	62 760	1994(p)-2007	Non	60 670
Cambodge	2 073	-	2 073	2007(p)	Oui	
Cameroun	-	-	-	-	Oui	
Cap-Vert	99 062	-	99 062	1991(p)-2007	Non	96 970
Chili	518 060	-	518 060	2005(p)-2007	Oui	
Chine	2 231 950	-	2 231 950	2007(p)	Oui	
Chypre	-	-	-	-	Oui	

<i>État Membre</i>	<i>Contributions non acquittées</i>	<i>Avances non versées au Fonds de roulement pour 2007</i>	<i>Montant total dû</i>	<i>Années</i>	<i>Droit de vote^a</i>	<i>Montant minimum à verser pour recouvrer le droit de vote</i>
Colombie	-	-	-	-	Oui	
Comores	137 604	-	137 604	1986(p)-2007	Non	135 510
Congo	-	-	-	-	Oui	
Costa Rica	187 948	-	187 948	1998(p)-2007	Non	100 830
Côte d'Ivoire	-	-	-	-	Oui	
Croatie	-	-	-	-	Oui	
Cuba	113 458	-	113 458	2005(p)-2007	Oui	
Danemark	738 739	-	738 739	2007(p)	Oui	
Djibouti	96 510	-	96 510	1991(p)-2007	Non	94 420
Dominique	3 120	-	3 120	2003(p)-2007	Non	1 030
Égypte	266 127	-	266 127	2005(p)-2007	Oui	
El Salvador	260 960	2 222	263 182	1988-2007	Non	196 250
Émirats arabes unis	-	-	-	-	Oui	
Équateur	30 565	-	30 565	2006(p)-2007	Oui	
Érythrée	-	-	-	-	Oui	
Espagne	2 713 401	-	2 713 401	2007(p)	Oui	
Éthiopie	8 794	-	8 794	2006(p)-2007	Oui	
ex-République yougoslave de Macédoine	13 775	-	13 775	2005(p)-2007	Oui	
Fédération de Russie	-	-	-	-	Oui	
Fidji	8 576	-	8 576	2006(p)-2007	Oui	
Finlande	-	-	-	-	Oui	
France	-	-	-	-	Oui	
Gabon	39 249	-	39 249	2004(p)-2007	Non	5 150
Gambie	77 031	-	77 031	1992(p)-2007	Non	74 940
Géorgie	1 599 143	-	1 599 143	1992(p)-2007	Non	1 588 030
Ghana	4 361	-	4 361	2007(p)	Oui	
Grèce	-	-	-	-	Oui	
Grenade	69 417	-	69 417	1993(p)-2007	Non	67 320
Guatemala	32 663	-	32 663	2007(p)	Oui	
Guinée	10 697	-	10 697	2004(p)-2007	Non	1 700
Guinée-Bissau	119 735	-	119 735	1988(p)-2007	Non	117 640
Guinée équatoriale	4 699	-	4 699	2005(p)-2007	Oui	
Guyana	-	-	-	-	Oui	
Haïti	5 852	-	5 852	2006(p)-2007	Oui	
Honduras	-	-	-	-	Oui	
Hongrie	135 080	-	135 080	2007(p)	Oui	
Inde	200	-	200	2007(p)	Oui	
Indonésie	152 705	-	152 705	2007(p)	Oui	

<i>État Membre</i>	<i>Contributions non acquittées</i>	<i>Avances non versées au Fonds de roulement pour 2007</i>	<i>Montant total dû</i>	<i>Années</i>	<i>Droit de vote^a</i>	<i>Montant minimum à verser pour recouvrer le droit de vote</i>
Iran (République islamique d')	360 339	-	360 339	2005(p)-2007	Oui	
Iraq	1 874 094	-	1 874 094	1992(p)-2007	Non	1 697 300
Irlande	-	-	-	-	Oui	
Israël	-	-	-	-	Oui	
Italie	5 248 862	-	5 248 862	2007(p)	Oui	
Jamahiriya arabe libyenne	290 355	-	290 355	2005(p)-2007	Oui	
Jamaïque	12 902	-	12 902	2006(p)-2007	Oui	
Japon	16 256 281	-	16 256 281	2007(p)	Oui	
Jordanie	11 888	-	11 888	2007(p)	Oui	
Kazakhstan	19 301	-	19 301	2007(p)	Oui	
Kenya	263	-	263	2007(p)	Oui	
Kirghizistan	378 676	-	378 676	1993(p)-2007	Non	376 580
Koweït	174 124	-	174 124	2007(p)	Oui	
Lesotho	620	-	620	2007(p)	Oui	
Liban	64 257	1 122	65 379	2005(p)-2007	Oui	
Libéria	108 925	-	108 925	1990(p)-2007	Non	106 830
Lituanie	107 655	-	107 655	2002(p)-2007	Oui	Plan de paiement ^b
Luxembourg	79 413	-	79 413	2007(p)	Oui	
Madagascar	2 832	-	2 832	2007(p)	Oui	
Malaisie	-	-	-	-	Oui	
Malawi	-	-	-	-	Oui	
Maldives	2 160	-	2 160	2005(p)-2007	Oui	
Mali	4 270	-	4 270	2006(p)-2007	Oui	
Malte	-	-	-	-	Oui	
Maroc	48 762	-	48 762	2007(p)	Oui	
Maurice	-	-	-	-	Oui	
Mauritanie	79 734	-	79 734	1992(p)-2007	Non	77 640
Mexique	2 047 055	-	2 047 055	2007(p)	Oui	
Moldova	878 231	-	878 231	1993(p)-2007	Non	874 780
Monaco	-	-	-	-	Oui	
Mongolie	463	-	463	2007(p)	Oui	
Monténégro	-	-	-	-	Oui	
Mozambique	467	-	467	2007(p)	Oui	
Myanmar	21 850	-	21 850	2005(p)-2007	Oui	
Namibie	6 612	-	6 612	2007(p)	Oui	
Népal	16 515	-	16 515	2004(p)-2007	Non	3 430
Nicaragua	137 590	-	137 590	1986(p)-2007	Non	135 500
Niger	99 097	-	99 097	1991(p)-2007	Non	97 000
Nigéria	88 671	-	88 671	2006(p)-2007	Oui	

<i>État Membre</i>	<i>Contributions non acquittées</i>	<i>Avances non versées au Fonds de roulement pour 2007</i>	<i>Montant total dû</i>	<i>Années</i>	<i>Droit de vote^a</i>	<i>Montant minimum à verser pour recouvrer le droit de vote</i>
Norvège	-	-	-	-	Oui	
Nouvelle-Zélande	-	-	-	-	Oui	
Oman	73 453	-	73 453	2007(p)	Oui	
Ouganda	10 951	-	10 951	2006(p)-2007	Oui	
Ouzbékistan	494 479	-	494 479	1997(p)-2007	Non	452 960
Pakistan	58 322	-	58 322	2007(p)	Oui	
Panama	34 935	-	34 935	2006(p)-2007	Oui	
Papouasie-Nouvelle-Guinée	22 251	-	22 251	2003(p)-2007	Non	10 090
Paraguay	56 489	-	56 489	2004(p)-2007	Non	14 260
Pays-Bas	-	-	-	-	Oui	
Pérou	320 099	-	320 099	2005(p)-2007	Oui	
Philippines	151 219	-	151 219	2006(p)-2007	Oui	
Pologne	-	-	-	-	Oui	
Portugal	508 704	-	508 704	2007(p)	Oui	
Qatar	67 609	-	67 609	2007(p)	Oui	
République arabe syrienne	37 020	-	37 020	2007(p)	Oui	
République centrafricaine	114 425	-	114 425	1989(p)-2007	Non	112 330
République de Corée	2 253 271	-	2 253 271	2006(p)-2007	Oui	
République démocratique du Congo	135 962	-	135 962	1989(p)-2007	Non	125 890
République démocratique populaire lao	-	-	-	-	Oui	
République dominicaine	474 714	3 461	478 175	1986-2007	Non	377 360
République populaire démocratique de Corée	21 241	-	21 241	2006(p)-2007	Oui	
République tchèque	-	-	-	-	Oui	
République-Unie de Tanzanie	11 703	-	11 703	2006(p)-2007	Oui	
Roumanie	-	-	-	-	Oui	
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	-	-	-	-	Oui	
Rwanda	25	-	25	2007(p)	Oui	
Sainte-Lucie	1 927	-	1 927	2007(p)	Oui	
Saint-Kitts-et-Nevis	467	-	467	2007(p)	Oui	
Saint-Vincent-et-les Grenadines	113 895	-	113 895	1989(p)-2007	Non	111 800
Sao Tomé-et-Principe	137 604	-	137 604	1986(p)-2007	Non	135 510
Sénégal	4 830	-	4 830	2007(p)	Oui	
Serbie	-	-	-	-	Oui	
Seychelles	54 423	-	54 423	1995(p)-2007	Non	47 960
Sierra Leone	622	-	622	2007(p)	Oui	

<i>État Membre</i>	<i>Contributions non acquittées</i>	<i>Avances non versées au Fonds de roulement pour 2007</i>	<i>Montant total dû</i>	<i>Années</i>	<i>Droit de vote^a</i>	<i>Montant minimum à verser pour recouvrer le droit de vote</i>
Slovaquie	-	-	-	-	Oui	
Slovénie	-	-	-	-	Oui	
Somalie	137 603	-	137 603	1986(p)-2007	Non	135 510
Soudan	20 907	-	20 907	2005(p)-2007	Oui	
Sri Lanka	-	-	-	-	Oui	
Suède	1 069 816	-	1 069 816	2007(p)	Oui	
Suisse	-	-	-	-	Oui	
Suriname	46 952	-	46 952	1996(p)-2007	Non	43 510
Swaziland	1 923	-	1 923	2007(p)	Oui	
Tadjikistan	147 919	-	147 919	1995(p)-2007	Non	145 830
Tchad	97 532	-	97 532	1991(p)-2007	Non	95 440
Thaïlande	225 669	-	225 669	2007(p)	Oui	
Timor-Leste	1 534	-	1 534	2005(p)-2007	Oui	
Togo	60 203	-	60 203	1994(p)-2007	Non	58 110
Tonga	70	-	70	2007(p)	Oui	
Trinité-et-Tobago	63 729	-	63 729	2005(p)-2007	Oui	
Tunisie	7 409	-	7 409	2007(p)	Oui	
Turkménistan	224 354	464	224 818	1995-2007	Non	211 280
Turquie	399 524	-	399 524	2007(p)	Oui	
Ukraine	3 929 752	-	3 929 752	1997(p)-2007	Oui	Plan de paiement ^b
Uruguay	176 605	-	176 605	2005(p)-2007	Oui	
Vanuatu	81 291	-	81 291	1992(p)-2007	Non	79 200
Venezuela (République bolivarienne du)	153 976	-	153 976	2007(p)	Oui	
Viet Nam	63 177	-	63 177	2005(p)-2007	Oui	
Yémen	6 279	-	6 279	2007(p)	Oui	
Zambie	40 209	-	40 209	1997(p)-2007	Non	33 750
Zimbabwe	6 988	-	6 988	2007(p)	Oui	
Total partiel	91 363 047	7 328	91 370 375			33 573 540
ex-Yougoslavie ^c	2 081 599		2 081 599	1990(p)-2001		
État non Membre: États-Unis d'Amérique ^d	69 155 281		69 155 281	1994(p)-1996		
TOTAL	162 599 927	7 328	162 607 255			33 573 540

<i>Contributions non acquittées par exercice/par année</i>	<i>Euros</i>
1986/1987	90 872
1988/1989	164 200
1990/1991	1 121 899
1992/1993	1 878 332
1994/1995	44 088 999
1996/1997	37 977 588
1998/1999	7 755 497
2000/2001	5 663 986
2002/2003	6 749 191
2004/2005	7 997 453
2006	4 470 388
<i>Total partiel</i>	117 958 405
2007	44 641 522
TOTAL	162 599 927

Notes:

(p) Versement partiel.

^a Conformément à l'Article 5.2 de l'Acte constitutif, le droit de vote de 43 États Membres a été suspendu.

^b Dans ses décisions GC.11/Dec.11 et GC.10/Dec.12, la Conférence générale a rétabli le droit de vote de l'Afghanistan, de l'Azerbaïdjan, de la Lituanie et de l'Ukraine, conformément à l'Article 5.2 de l'Acte constitutif.

^c Contribution sur le point d'être réglée.

^d État Membre de l'Organisation jusqu'au 31 décembre 1996.